

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DE LA PRESIDENTE

DECISION N°DP2024_DOM / 001

OBJET : DOMANIALITE – MISE A DISPOSITION DE BIENS MOBILIERS A TITRE GRACIEUX PAR LA CCVUSP

La Présidente de la CCVUSP,

VU les délibérations du Conseil communautaire n°2023/176 du 16 novembre 2023 et n° 2024/71 du 28 mai 2024, par lesquelles le Conseil communautaire a chargé Madame la Présidente, par délégation, de « *signer et exécuter des conventions de mise à disposition de biens mobiliers à titre gracieux par la CCVUSP ou par un tiers* » ;

CONSIDERANT que l'association l'Ubaye donne le tempo a sollicité la mise à disposition gracieuse de deux norvégiennes par la CCVUSP

DECIDE

De mettre à disposition lesdites norvégiennes à titre gracieux du 2 au 5 août 2024.

Fait à Barcelonnette,
Le 29 juillet 2024

La Présidente,
Elisabeth JACQUES.

